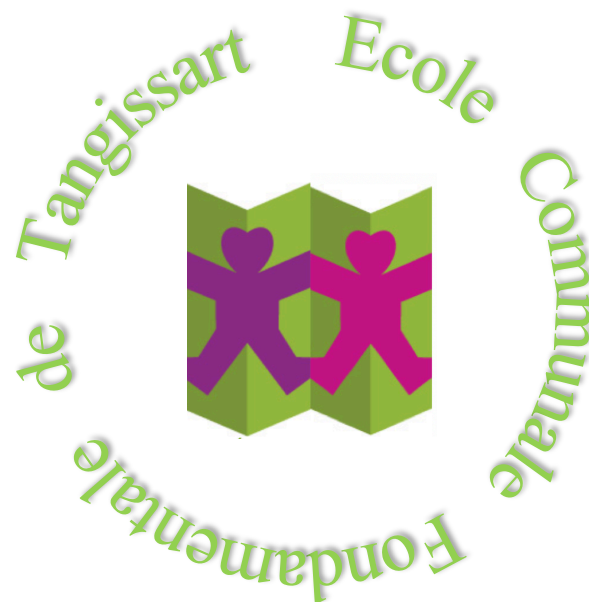


Projet d'établissement 2019 - 2022



Ecole primaire

Rue Notre Dame 4
1490 Court-Saint-Etienne
Tel : 010/61.37.60

Ecole maternelle

Rue de Villers, 26
1490 Court-Saint-Etienne
Tel : 010/61.31.35

Direction : Mme Laurent Nathalie

Mail direction : ecoledetangissart.dir@court-st-etienne.be
Mail secrétariat : ecoledetangissart.sec@court-st-etienne.be

Site web : www.ecoledetangissart.be

Table des matières :

I .	Un projet d'établissement c'est quoi ?	p. 3
II.	Description de l'école	p. 4
III.	L'horaire - l'équipe	p. 5
IV.	Nos spécificités pédagogiques :	
	a. l'éveil à l'anglais	p. 6
	b. une école éco-citoyenne	p. 7
V.	Nos missions prioritaires pour atteindre les objectifs généraux :	
	a. Une école où les enfants s'approprient des savoirs et des compétences :	
	- en français	p. 8
	- en mathématiques	p. 9
	- en éveil scientifique	p. 10
	- la transition entre les différentes étapes du parcours scolaire	p. 10
	b. Une école qui évalue et qui respecte le rythme des enfants	
	- les évaluations	p. 11
	- les aménagements raisonnables et l'année complémentaire	p. 12
	c. Une école où les enfants deviennent des citoyens responsables	
	- éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé	p. 13
	d. Une école qui favorise la confiance et l'épanouissement de soi	
	- la confiance en soi, la prévention à la violence, l'ouverture sur le quartier	p. 14
	- les classes de dépaysement, les activités culturelles et sportives	p. 15
	e. Une école qui communique et collabore	p. 16
	- les travaux à domicile et les frais scolaires	p. 17
VI.	Nos axes prioritaires pour les 3 prochaines années	p. 17

I. Le projet d'établissement

C'est un des outils pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers de l'article 6 du décret mission du 24 juillet 1997 :

- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre tout au long de leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

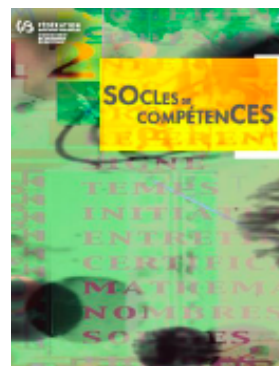
Ce projet est en totale adéquation tant avec le projet éducatif que le projet pédagogique de notre P.O. (Pouvoir Organisateur), la commune de Court-Saint-Etienne, qui adhère au programme « de compétences » édité par le C.E.C.P. (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces).

Il définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école.

Ce document a été élaboré en concertation avec les enseignants et approuvé par le conseil de participation.

Ce projet engage les familles et l'école pour une durée de trois ans.

En inscrivant leur enfant dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et les actions concrètes telles que définies ci-après.



II. Description de l'école

Notre école est implantée au cœur du village, dans un cadre rural et champêtre à 5 -10 minutes de la gare.

Les sections maternelles et primaires ont chacune leur cadre de vie, les 2 implantations se situent à 700 m l'une de l'autre.

L'école comporte actuellement trois classes maternelles et cinq classes primaires.

Il s'agit d'une école familiale où très vite, tous les membres de l'équipe sont connus des enfants et où tous les enfants sont connus de l'équipe éducative.

Notre population scolaire émanant d'horizons sociaux multiples est riche en diversité.

Notre objectif majeur est de veiller à l'intégration de chacun dans un esprit de respect mutuel et de tolérance.



L'école primaire



L'école maternelle

III. L'horaire :

L'école est ouverte de 7h15 à 18h00.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-9h20					
9h20-10h10					
10h10-10h25	Récréation				
10h25-11h15					
11h15-12h05					
12h05-13h35	Repas de midi			Repas de midi	
13h35-14h25					
14h25-15h15					

L'accueil des maternelles se fait de 8h15 à **8h45** dans les classes.

L'accueil des primaires se fait de 8h15 à **8h30** dans la cour.



L'équipe :

- **L'équipe pédagogique** est composée d'instituteurs, institutrices, professeurs de cours philosophiques, d'immersion anglaise, d'éducation physique, de psychomotricité et d'une assistante maternelle pour les plus petits.
- **La direction** est épaulée par la **secrétaire** en ce qui concerne la charge administrative.
- **L'équipe d'accueillants** de garderie est chargée de l'encadrement des élèves en dehors des périodes scolaires, ils jouent un rôle affectif et social fort important et font partie intégrante de l'équipe éducative.

Leurs rôles :

- accueillir chaleureusement les enfants le matin ;
- rendre le temps de midi le plus agréable possible ;
- superviser les devoirs lors de l'étude et permettre aux enfants de les réaliser dans un climat propice ;
- occuper les enfants de manière attrayante et variée après les cours.

Ils constituent un lien entre les enseignants et les parents qui n'ont parfois pas l'occasion de rencontrer les titulaires aux heures normales de rentrée et de sortie des cours.

- **L'équipe d'entretien** a une responsabilité toute particulière dans le maintien d'une image positive de l'école et assure hygiène et sécurité dans l'école pour le bien-être de tous. Nous insistons fortement pour que tous et toutes témoignent du respect envers leur travail.

IV. Nos spécificités pédagogiques:

a. Eveil à l'anglais de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire

Notre projet « éveil à l'anglais » existe depuis la rentrée 2003, les enfants sont en immersion à raison de 1 à 8 périodes de 50 minutes d'anglais par semaine.

L'immersion est un moyen de communiquer, à travers des contenus dans une langue autre que la langue maternelle.

Dans notre école, l'apprentissage de l'anglais doit être avant tout un plaisir.



- Les enfants de :
- 1^{ère} maternelle ont 1 période d'anglais par semaine ;
 - 2^{ème} maternelle ont 4 périodes d'anglais par semaine ;
 - 3^{ème} maternelle ont 8 périodes d'anglais par semaine.

En primaire, 8 périodes sur 28 sont dispensées, en anglais

Les activités dispensées en français (20 périodes):

- Le savoir lire, savoir écrire
- Mathématiques
- Eveil géographique et historique et certaines leçons en éveil scientifiques
- Les cours d'options philosophiques
- Le cours de citoyenneté



Les activités dispensées en anglais (8 périodes) :

- Eveil scientifique 2 périodes
- Langue - expression orale en anglais 2 périodes
- Education artistique et musicale 2 périodes
- Le cours d'éducation physique 2 périodes



b. Une école éco-citoyenne

Nous avons à cœur de sensibiliser les enfants au respect de notre environnement de manière concrète dans nos activités quotidiennes et de les encourager à penser la nature comme ressource précieuse à laquelle il faut accorder beaucoup d'attention.

Les enseignants et les parents seront eux-mêmes des exemples « vivants » de citoyens conscients de l'importance du développement durable et du respect de notre écosystème.

À titre d'exemple, citons :

- le tri des déchets et le recyclage ; l'école a mis en place un système de tri dans chaque classe ;
- la non-production de déchets : gourdes, gestion des déchets des collations et des pique-niques ;
- la diminution de notre consommation d'énergies et de ressources (électricité, communication sans-papier, bricolages à partir de matériaux déjà utilisés,...) ;
- les initiatives favorisant la mobilité douce et les sorties « nature » ;
- la participation à des projets caritatifs ;
- la participation à différentes actions : les journées « GoodPlanet » , Emile le serpent mobile ;
- l'école s'est inscrite au programme des Ambassadeurs de la propreté pour une Wallonie plus propre ;
- l'école maternelle dispose d'un potager.



V. Nos missions prioritaires pour atteindre les objectifs généraux :

a. Une école où les enfants s'approprient des savoirs et des compétences.

Notre école met l'accent sur une pédagogie active basée sur la construction des savoirs, des savoir-faire, la différenciation des méthodes d'apprentissage et des outils proposés aux enfants.

En français :

Viser l'autonomie et le goût de la lecture dans toutes situations de lecture (scientifique, narrative ...) est un objectif que nous voulons atteindre durant toute la scolarité de l'enfant. La lecture est le sujet et le point de départ de nombreuses activités, elle améliore les possibilités d'expression et la compréhension des autres matières.

L'apprentissage de la lecture mixte (globale, syllabique et analytique), commence dès l'école maternelle et plus particulièrement en 3^{ème} via la méthode de « la planète des Alphas » qui place l'enfant au centre de l'apprentissage en le rendant actif et autonome.

Les Alphas sont des personnages qui représentent les lettres de l'alphabet. Au travers de leurs aventures, votre enfant s'attache à eux et s'investit ainsi pleinement dans l'apprentissage de la lecture. Une méthode qui fait appel à la pluralité des sens (la vue, l'ouïe, le toucher...).

L'expression écrite et l'orthographe se développeront conjointement. Les enfants y produisent les différents types d'écrits (lettres, affiches, recettes ...).

L'oral est travaillé grâce à différentes activités d'expressions (faire vivre un conte, une fable, une poésie ...). Les entretiens familiers, les tours de parole, les conseils de classe, les travaux de groupe et les élocutions développent les capacités des enfants à prendre la parole « en public ».

L'écoute se base sur différentes activités d'expression, elle est importante à toute occasion.

Elle améliore le vocabulaire, donne une ouverture sur le monde et favorise la tolérance et le respect de l'autre.

Elle forme des enfants à l'écoute du monde.



En mathématiques :

Nous utilisons le manuel TIP-TOP de la 1^{ère} à 6^{ème} primaire qui favorise :

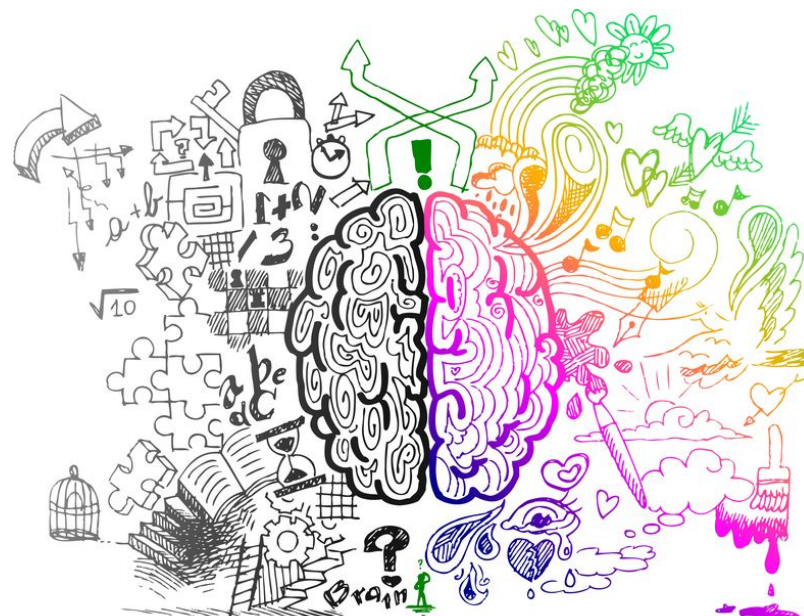
- la manipulation au cœur de l'apprentissage.
- des situations de départ en lien avec le vécu et les intérêts des enfants.
- de nombreux exercices de différenciation.
- les 4 domaines des mathématiques sont abordés séparément et une section reprend l'ensemble de ceux-ci pour travailler la mise en situation problème.
- des synthèses évolutives au fil des années.



En éveil scientifique :

Nous favorisons la mise en place d'ateliers permettant aux enfants d'accéder à la pensée scientifique par l'expérimentation et la recherche, les élèves apprendront à :

- identifier un problème, le cerner et l'exprimer par la parole, le dessin, l'écrit
- recourir à des sources adéquates et diversifiées,....



En maternelle :

Les classes sont organisées en ateliers participatifs ayant pour but de respecter le rythme des enfants et de les rendre autonomes, on va donc y retrouver de manière permanente :

- des lieux réservés à la motricité et à la psychomotricité
- des lieux de jeux symboliques
- des lieux d'expérimentation et de création
- des lieux de collation et de repas
- des lieux d'expression, de communication et de partage
- des lieux personnels
- des lieux réservés au repos, à l'isolement

La transition maternelle/primaire et la continuité des apprentissages se fait par :

- des concertations avec l'équipe maternelle pour assurer la continuité des apprentissages ;
- la création d'ateliers verticaux de la troisième maternelle à la deuxième primaire (5/8) ;
- l'implication des élèves du primaire dans l'école maternelle (lecture d'histoires par les élèves de 6^{ème}) ;
- des événements qui lient les deux écoles (marché de Noël, fête de l'école).

La continuité des apprentissages depuis la maternelle jusqu'à la 6^{ème} année primaire est assurée par la transmission de référentiels individuels et collectifs entre chaque classe et chaque cycle.

Transmissions des dossiers individualisés des élèves via une plateforme numérique.

L'équipe pédagogique se concerta régulièrement.

La transition primaire/secondaire :

L'école propose aux élèves de 6^{ème} de participer aux journées portes ouvertes des écoles secondaires de la région.



b. Une école qui évalue et qui respecte le rythme des enfants

Les évaluations :

En maternelle, un carnet d'évolution des habilités de l'enfant est communiqué 2x par an aux parents . Il porte sur l'autonomie , la socialisation , le langage , les développements cognitifs et psychomoteurs de l'enfant.

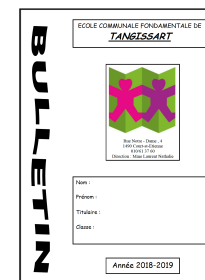
Au courant de la 3ème maternelle, le centre PMS en collaboration avec l'enseignante propose un bilan du développement pédagogique afin de préparer au mieux le passage vers le primaire.

Le PSE effectuée également un bilan du développement neurologique qui fait partie intégrante du bilan de santé.

En primaire, le bulletin vous renseigne sur l'évolution des apprentissages de votre enfant en accord avec les socles de compétences.

Tout au long de son parcours, l'élève rencontrera différents types d'évaluation :

- **Diagnostic** : Elle vise à faire un état des lieux sur les acquis des élèves. Que savent-ils déjà ? Sur quelles compétences peut-on compter ? Les acquis préalables nécessaires sont-ils bien en place ?
- **Formative** : Elle oriente la différenciation en cours d'apprentissage, les résultats qui en découlent servent aux éventuelles remédiations.
- **Sommative** : Elle permet d'observer l'évolution globale en fin d'acquisition par les contrôles, elle sert à établir le bulletin.
- **Certificative (CEB)**: Elle est organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous les élèves de sixième primaire y participent. Elle permet l'accession à l'étape suivante des études.
- En fin de 2ème et 4ème primaire, les élèves sont soumis à des évaluations sommatives externes communes .
- Les élèves de 3ème et 5ème primaire participent aux évaluations externes non certificatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Les aménagements raisonnables :

L'école établit un PIA (plan individuel d'apprentissage) et a des contacts réguliers avec le PMS, les logopèdes, les thérapeutes et les partenaires qui accompagnent l'enfant en difficulté.

L'école mettra en place les aménagements raisonnables pour les enfants qui en ont besoin, par exemple :

- octroi de plus de temps ou réduction du nombre de questions ou de mots à étudier;
- utilisation d'une police de caractères adéquate;
- choix de la place en classe en fonction du trouble;
- autorisation d'utiliser l'outil informatique en classe,



L'intégration d'enfants à besoins spécifiques :

L'équipe pédagogique s'engage à examiner au cas par cas toute demande d'intégration et veillera, le cas échéant à assurer les meilleures chances de réussite pour ces enfants.

L'année complémentaire :

En aucun cas, l'année complémentaire ne sera considérée comme un redoublement. Le maintien en année complémentaire est exceptionnel. Il ne sera proposé qu'après consultation des parents et de l'enfant afin d'évaluer si cette mesure peut être une opportunité. Pour ce faire, en équipe pédagogique, et après analyse des résultats de l'élève, nous mettrons en place un plan différencié d'apprentissages. Plan dans lequel seront reprises les actions envisagées, la fréquence de ces actions ainsi que les dates prévues pour faire l'évaluation des moyens mis en place.

«Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide.»

Albert Einstein

c. Une école où les enfants deviennent des citoyens responsables

Education à la citoyenneté :

- Les élèves participent à diverses cérémonies patriotiques et à plusieurs opérations citoyennes
- Via les cours philosophiques et de citoyenneté, nous luttons contre la discrimination, les préjugés et les stéréotypes.
- Des espaces de parole sont organisés (conseils de classes, conseil d'école, boîtes à messages, météo des sentiments ...).
- Des tableaux de charge sont apparents, consultés et appliqués .
- Les échelles de comportement guident l'enfant par rapport à son attitude et le situent dans la vie en groupe.
- Des élèves du 3ème cycle participent au Conseil Communal des Enfants.
- Les élèves sont sensibilisés aux différentes cultures et pays.

Education aux médias:

- Les élèves de 6ème primaire suivent la formation « M.E.G.A.» (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir), divers sujets y sont abordés tels que l'influence des médias, l'image et l'affirmation de soi, le stress, les malentendus, l'évaluation des risques...
- Des médias classiques et traditionnels sont utilisés en classe (documentaire, JDE, ...).

Education à la santé :

- Sensibilisation aux bonnes habitudes alimentaires.
- L'école promeut les collations saines.
- Disponibilité de l'eau du robinet soit directement en classe, soit aux éviers soit aux fontaines à eau.
- Collations saines en collaboration avec « Le programme européen fruits et légumes à l'école ».
- Bilan individuel de santé obligatoire en 1^{ère}, 3^{ème} maternelle et en 2^{ème}, 6^{ème} primaire.
- Dépistage obligatoire des déficiences visuelles en 4^{ème} primaire.
- Animation par le PSE sur la vie affective et sexuelle pour les élèves de 6ème primaire.
- Les enfants participent à différentes animations en lien avec l'hygiène et l'alimentation.



d. Une école qui favorise la confiance et l'épanouissement de soi

La confiance en soi :

- Les enseignants mettent tout en œuvre pour créer un climat de confiance au sein de leur classe, ils veillent à ce qu'un climat d'entraide y règne, ils encouragent les enfants à se dépasser, à positiver, tout en gardant un certain degré d'exigence.
- Les progrès et les efforts sont valorisés, l'erreur est au centre des apprentissages.
- En cas de difficulté tant scolaire que relationnelle, l'enfant est encouragé à exprimer son problème dans le cadre d'un entretien individuel ou lors d'un conseil de classe.
- Des travaux individuels, collectifs ou de groupes sont organisés .
- L'école pratique la « Méthode Félicitée » : c'est une méthode ludique et innovante pour se sentir mieux, gérer ses émotions, améliorer sa concentration et favoriser la qualité de ses apprentissages.

La prévention à la violence :

- La discipline générale de l'école (tenue, conduite, ordre, rang, etc.) les aide à s'orienter dans la société.
- Des tableaux de comportements sont présents dans les classes.
- Des aménagements au sein de la cour de récréation ont été effectués, des espaces spécifiques sont à respecter pour le bien de chacun.
- Des contrats d'amélioration sont mis en place en cas de nécessité.
- Des animations par des personnes extérieures pour prévenir la violence peuvent être organisées en cas de besoin.



L'ouverture sur le quartier... le monde :

- L'école informe le voisinage des activités organisées à l'école par des affiches publicitaires, des articles dans le journal communal.
- Découverte de notre quartier, notre commune, notre région par le biais d'activités extérieures.
- Correspondance avec un autre établissement scolaire.
- Accueil de personnes ressources dans les classes (exemple: un écrivain et un comédien de théâtre viennent dans des classes pour faire part de leur expérience et animer des ateliers avec les enfants).

Les classes de dépaysement :

Des classes de dépaysement sont organisées un an sur deux.
Celles-ci sont obligatoires, elles s'inscrivent dans le cadre du projet pédagogique.

L'école organise :

- 3 jours de classes sportives pour les M3,P1,P2 ;
- 5 jours de classes sportives pour P3/P4 ;
- 3 jours en Angleterre pour les P5/P6 .



Les classes de dépaysement donnent la possibilité aux enfants d'apprendre dans des situations concrètes de la vie. Celles-ci sont payantes, mais ne doivent pas être un obstacle pour les parents, la direction pourra vous proposer des solutions si vous le désirez.

Les activités culturelles :



- Déplacement des classes au théâtre, au musée, au cinéma et au centre culturel d'Ottignies.
- Des animations (théâtrales, musicales, scientifiques...) sont données à l'école par des personnes extérieures.
- Participation suivant les projets à des activités diverses.

Les activités sportives :

- Natation : les enfants de la 1ère primaire à la 4ème primaire se rendent à la piscine du Blocry accompagnés par les enseignants. Sur place, des professeurs spécialisés prennent les enfants par groupes de niveau.
- Cours de psychomotricité en maternelle et de gymnastique en primaire.
- Journées sportives occasionnelles.
- Organisation de classes sportives en collaboration avec l'ADEPS.
- Journée vélo (pro-vélo).



e. Une école qui communique et collabore

- L'école organise plusieurs rencontres parents-enseignants au cours de l'année scolaire, des réunions individuelles et une réunion collective et d'information sur les pratiques de classe en début d'année scolaire.
Les titulaires y rencontrent les parents de manière à expliquer l'utilisation du journal de classe, la tenue des cahiers, des fardes, les procédures en cas d'absence et tout autre thème relatif au bon fonctionnement de la classe, de l'école.
L'école reste à disposition à la demande des parents ou de l'équipe éducative, des rencontres ponctuelles sont proposées dès qu'un problème surgit, qu'il soit d'ordre pédagogique ou comportemental.
- Les parents peuvent rencontrer les enseignants le matin durant le moment d'accueil.
- Différents canaux de communication sont mis en place : farde d'avis, journal de classe, mails, affichages.
- Le site internet de l'école est une vitrine des activités et une source de renseignements, menu du mois, projet d'établissement, règlement d'ordre intérieur, les événements, animations, projets vécus par nos élèves,...
- L'Association des parents (APET) favorise les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement, dans le respect des droits et des obligations de chacun. Les Associations des parents sont régies par le décret du 30 avril 2009 et les circulaires y afférentes. L'association des parents aide et collabore avec l'école pour l'organisation de différents événements comme la fancy-fair, les marches parrainées, achat de matériel pédagogique, les différentes fêtes de l'année...
- Le Conseil de participation se réunit 4 fois par an, il permet le dialogue et le débat entre les différentes parties de la communauté éducative, favorise la participation de chacun, renforce la démocratie dans l'école et a pour objet de débattre et d'évaluer le projet d'établissement, ainsi que d'émettre un avis sur le rapport d'activités.
- L'école collabore avec la Chaloupe(AMO) et l'école des devoirs le Court-Pouce.



Les travaux à domicile :

Les travaux à domicile sont ainsi définis : activité dont la réalisation peut être demandée à l'élève, en dehors des heures de cours, par un membre du personnel enseignant. Cette définition englobe donc tous les travaux que l'on nomme devoirs, leçons ou encore activités de recherche ou de préparation ...

Ils servent avant tout à faire un lien entre l'école et la maison.

L'école applique le décret du 13 mai 2002 sur la régulation des travaux à domicile dans l'enseignement fondamental de FWB.

Une étude surveillée facultative est organisée au sein de l'école.

Les frais scolaires :

Avant le début de l'année scolaire, l'école doit fournir aux parents une estimation du montant des frais réclamés et leur affectation. Cette information doit être communiquée par écrit et reprendre un montant par rubrique qui se rapproche le plus possible de ce que sera la dépense réelle.

L'école est tenue de fournir un décompte périodique reprenant, par élève et pour la période couverte, l'ensemble des frais réclamés, leurs montants, leurs destinations et le caractère obligatoire ou facultatif de ceux-ci. Ce décompte doit vous être remis à plusieurs reprises tout au long de l'année scolaire selon une périodicité pouvant aller d'un mois minimum à quatre mois maximum.

Nos axes prioritaires pour les 3 prochaines années en adéquation avec notre Plan de Pilotage

- Développer notre réflexion en matière de différenciation et remédiation.
- Développer et intégrer le numérique dans nos pratiques pédagogiques.
- Consolider les concertations entre tous les enseignants afin de perfectionner les apprentissages en savoir lire et savoir écrire.
- Créer un journal d'école.
- Créer un potager à l'école primaire.

